

L'ALSACE S'ENGAGE!

**Frédéric Bierry et les Conseillers d'Alsace,
à la rencontre de celles et ceux qui s'engagent
pour l'Alsace et les Alsaciens**

Engagement, reconnaissance et responsabilité pour l'Alsace

L'Alsace avance lorsqu'elle mise sur ce qu'elle a de plus précieux : la capacité de ses habitants à s'engager, à créer, à agir pour le bien commun. C'est cette force collective que la Collectivité européenne d'Alsace a choisi de placer au cœur de son projet politique.

À travers le Tour d'Alsace 2025, j'ai souhaité aller à la rencontre de celles et ceux qui donnent vie à cet engagement. Partout, dans nos villes comme dans nos villages, j'ai vu des bénévoles passionnés, des associations dynamiques, des jeunes motivés, des femmes et des hommes qui incarnent l'Alsace de demain par leurs actions concrètes.

Face aux enjeux du vieillissement démographique, de la précarité, des transitions écologique et numérique, et dans un contexte de contraintes budgétaires durables, ni l'Etat ni les collectivités ne pourront agir seuls. Nous aurons plus que jamais besoin d'engagement citoyen et civique.

Dans chaque territoire, au contact d'associations culturelles, sportives, sociales, environnementales, une attente claire a été exprimée : le monde associatif demande à être écouté, reconnu et valorisé.



Notre modèle d'action publique doit donc impérativement se transformer. Il ne peut plus se contenter de financer : il doit devenir catalyseur, partenaire et facilitateur de l'engagement collectif et des dynamiques locales. C'est pourquoi nous avons engagé une politique volontariste, fondée sur de nouveaux outils, sur la reconnaissance des engagements, et sur la construction de coopérations nouvelles.

Fruits de ces rencontres sur le terrain et des nombreux témoignages recueillis, la Collectivité européenne d'Alsace souhaite aujourd'hui mettre en œuvre dix actions pour valoriser, encourager et soutenir l'engagement des Alsaciens.

Notre ambition est claire : faire de notre territoire un modèle d'engagement et de solidarité, où chacun peut trouver sa place, car chaque citoyen a un talent à offrir pour contribuer à notre avenir commun.

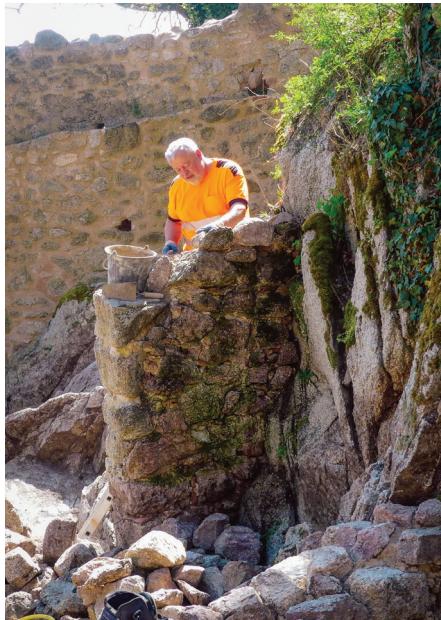
Frédéric Bierry,
Président de la Collectivité européenne
d'Alsace

Sommaire

I. L'Alsace terre d'engagementp4



II. L'engagement, cœur de l'action de la Ceap5



III. La CeA aux côtés des associationsp6



IV. Objectifs du Tour d'Alsacep7

V. Ce que les engagés nous disentp8



VI. Les 10 actionsp12

I. L'Alsace, Terre d'engagement

L'Alsace s'affirme comme une véritable Terre d'engagement, portée par un tissu associatif dense et ancien, profondément enraciné dans son histoire régionale, tout en faisant preuve d'une remarquable capacité d'innovation.

L'Alsace a vu émerger de multiples formes d'organisation collective : corporations de métiers, caisses mutualistes, associations paroissiales, cercles ouvriers, théâtre alsacien, harmonies fanfares ou clubs sportifs. Ces structures, fondées sur des valeurs de proximité et de responsabilité, sont également portées par un esprit communautaire nourri des influences françaises et germaniques.

La vitalité du tissu associatif alsacien puise également sa force dans le droit local spécifique à l'Alsace-Moselle. Ce régime confère aux associations une reconnaissance juridique renforcée et une plus grande autonomie d'action.

Aujourd'hui, en Alsace, l'engagement prend d'abord le visage des associations.

Le dynamisme associatif y est remarquable : 455 000 bénévoles oeuvrent quotidiennement dans 33 500 associations, avec près de 950 nouvelles créations chaque année. Près d'un Alsacien sur quatre est bénévole associatif.

455 000 bénévoles

33 500 associations

950 nouvelles association chaque année

1/4 des Alsaciens sont bénévoles associatifs

Au-delà de leur impact social et humain, les associations alsaciennes constituent un acteur économique majeur. Elles représentent 6,8 % des établissements employeurs de la région et emploient près de 55 000 salariés, répartis au sein de 4 360 associations employeuses, avec une majorité notable de femmes (71 %). Par leur action, elles participent non seulement à la cohésion sociale, mais aussi au dynamisme économique et à l'innovation locale, démontrant une capacité unique à s'adapter aux mutations sociales, environnementales et démographiques.



II. L'engagement, cœur de l'action de la Collectivité européenne d'Alsace

La Collectivité européenne d'Alsace a placé l'engagement citoyen et l'implication directe des Alsaciens au coeur de son projet politique avec :

Le Tour des Territoires en 80 jours (2021)

a permis d'aller à la rencontre des habitants de tous les territoires alsaciens, au lendemain des élections pour recueillir leur parole, leurs attentes et leurs idées. Cette opération a démontré la volonté de la CeA de bâtir ses politiques à partir des réalités locales, en valorisant une démocratie de terrain.

La Consultation citoyenne sur l'avenir de l'Alsace (2021-2022)
à laquelle plus de 150 000 Alsaciens ont participé, a été une démarche inédite par son ampleur. Elle a offert à chacun l'opportunité d'exprimer ses aspirations pour une collectivité aux compétences élargies.

Le Conseil de développement d'Alsace (créé en 2022 et renouvelé en 2025)

est une assemblée de citoyens bénévoles qui témoigne de la volonté d'ouverture et d'association des habitants à l'action publique. Ce conseil agit comme un espace de dialogue et de proposition, en lien direct avec les projets menés par la collectivité.

La Contribution citoyenne pour l'Alsace de demain (2023)

avec plus de 2400 contributions citoyennes pour bâtir une même vision pour l'avenir institutionnel, économique et culturel de l'Alsace. Un manifeste signé par plus de 800 élus alsaciens a également défendu un projet institutionnel clair et ambitieux ; une collectivité rassemblant les compétences de la Collectivité européenne d'Alsace et des Régions sur le périmètre de l'Alsace.

À travers l'ensemble de ces actions, la Collectivité européenne d'Alsace affirme une conviction profonde : l'engagement citoyen est la condition première de la vitalité démocratique et de la réussite collective. Le Tour d'Alsace 2025 prolonge cette ambition.



III. La Collectivité européenne d'Alsace, pleinement engagée aux côtés des associations

En 2024, plus de 2 860 associations ont bénéficié du soutien actif de la Collectivité européenne d'Alsace, pour un montant total dépassant 67 millions d'euros. Ce soutien, maintenu et conforté dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, traduit la volonté affirmée de la CeA de préserver et renforcer le tissu associatif.

67 M€ d'aides aux associations

2 860 d'associations bénéficiaires

Le Fonds d'aide d'urgence à la vie associative

Par ailleurs, le Fonds d'aide d'urgence à la vie associative (FAUVA) de la Collectivité permet de répondre rapidement aux besoins ponctuels des structures associatives en difficulté. Plus d'une soixantaine d'associations, réparties sur l'ensemble du territoire alsacien, ont ainsi pu être accompagnées depuis la création de ce fonds, afin de sécuriser la continuité de leurs activités essentielles.

Soutien aux centres socioculturels alsaciens

Dans une volonté de renforcer la cohésion sociale, l'accès aux services et l'animation locale à l'échelle de l'Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace s'est engagée à soutenir financièrement à partir de 2025 l'ensemble des centres socioculturels Alsaciens au travers d'un contrat d'objectifs qui rejoint les priorités de la collectivité avec une enveloppe passant de 1,5 M € à 1,8 M € en 2025

Un partenariat actif avec Alsace Mouvement Associatif

Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec Alsace Mouvement Associatif, la Collectivité œuvre pour apporter un soutien opérationnel aux associations :

- avec la mise à disposition d'outils pratiques et pédagogiques en ligne (guides, fiches, ressources gratuites),
- et l'organisation d'ateliers-informations en territoires.

La Collectivité européenne d'Alsace co-anime aussi **l'Observatoire de la Vie Associative en Alsace (OLVA)**, outil de veille et d'analyse qui fournit des données stratégiques sur l'évolution du tissu associatif local, permettant de mieux orienter les politiques publiques et de répondre aux besoins émergents du secteur.

IV. Le Tour 2025 - l'Alsace s'engage !

À travers un Tour d'Alsace intitulé « L'Alsace s'engage », lancé le 2 avril 2025 à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, il s'est agi, pendant plusieurs semaines, d'aller à la rencontre de celles et ceux qui s'engagent pour l'Alsace : bénévoles et responsables associatifs, collaborateurs bénévoles du service public, jeunes engagés, élus locaux... Cette démarche intervient dans un contexte de tension budgétaire importante pour la Collectivité.



Le Tour d'Alsace 2025 a ainsi poursuivi un triple objectif

Aller à la rencontre

Resserrer les liens avec le tissu associatif local et mieux comprendre les besoins exprimés sur le terrain.

Valoriser l'engagement

Mettre en lumière toutes les formes d'implication, particulièrement celle de la jeunesse.

Construire ensemble

Explorer de nouvelles voies de coopération et de partenariat pour soutenir le monde associatif.

La dynamique collective en chiffres :

25 jours

à travers toute l'Alsace !

100+
rencontres :

réunions, visites, tables rondes pour échanger ensemble

2000+
participants

Mobilisés, bénévoles, responsables associatifs, Service civique, Jeunes sapeurs-pompiers, salariés associatifs, élus, ...

300+
associations

Rencontrées, dans toute leur diversité : sportives, culturelles, sociales, environnementales, éducatives ...

V. Ce que les engagés nous disent - les grands enjeux !

Partout en Alsace, des centaines d'associations, de toutes tailles et de tous horizons – culture, sport, solidarité, environnement, jeunesse – ont partagé leurs réussites, mais aussi les difficultés croissantes auxquelles elles sont confrontées.

Le Tour d'Alsace 2025 a permis de comprendre sur le terrain les besoins des engagés et d'identifier six enjeux principaux :

Renforcer la culture de l'engagement

Reconnaitre le rôle des associations

Renouveler l'engagement

Simplifier et coopérer localement

Professionnaliser

Accompagner le modèle économique



Renforcer la culture de l'engagement : valorisation des bénévoles

Le premier constat est unanime : sans bénévoles, aucune association ne peut exister ni agir. Le bénévolat est véritablement le cœur du mouvement associatif. Toutefois, plusieurs défis ont été identifiés pour renouveler et valoriser cet engagement :

- **Valoriser les valeurs de l'engagement :**

En affirmant ses valeurs humanistes, sa dimension collective et sa capacité à générer du bonheur personnel. Pour beaucoup, s'engager, c'est agir pour quelque chose de plus grand que soi.

- **Le besoin de formation est souligné :**

Pour fidéliser les bénévoles dans la durée, il est essentiel de leur proposer des parcours d'accompagnement pratiques et adaptés.

- **La valorisation de l'engagement dans les parcours de vie est un enjeu clé :**

Reconnaitre les compétences acquises par le bénévolat dans les parcours éducatifs et valoriser aussi l'engagement des seniors, permettrait de renforcer l'attractivité du bénévolat auprès de toutes les générations.

FOCUS INSPIRANT

La Ehrenamtskarte (carte du bénévole) en Allemagne

Lancée en 2008 en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, récompense les bénévoles ayant un engagement significatif. Elle offre des avantages comme des réductions sur la culture, les loisirs, et les transports.

Reconnaitre le rôle des associations

Les associations jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale et territoriale, en générant à la fois un impact social et économique à travers le bénévolat et leurs actions de terrain. Leur contribution doit être pleinement reconnue et valorisée comme un pilier de la société. Plus largement, les associations affirment leur volonté de contribuer à une société du lien, fondée sur l'inclusion, l'innovation sociale et l'éducation populaire, capable d'apporter des réponses concrètes aux fractures sociales et territoriales.

Le monde associatif représente un socle fondamental de qualité de vie, d'épanouissement individuel et de bonheur collectif, qui mérite d'être intégré au cœur des stratégies publiques de développement et de cohésion sociale.





Renouveler l'engagement : quelle place à la jeunesse ?

Les formes traditionnelles d'engagement (adhésion longue, bénévolat régulier) coexistent désormais avec de nouveaux formats plus flexibles. **Les jeunes s'engagent de manière plus ponctuelle et souvent en lien avec des causes précises.** Cette évolution oblige les associations à adapter leurs propositions et à valoriser ces nouvelles formes d'implication.

Certains jeunes aspirent néanmoins à prendre des responsabilités, à acquérir de nouvelles compétences et à s'impliquer concrètement dans la vie associative. Il est donc nécessaire de leur faire une place réelle dans la gouvernance des structures, en leur confiant des rôles moteurs.

Il est fondamental de favoriser **une véritable communication de jeunes à jeunes**. Le témoignage, l'exemple et la motivation transmis par des pairs sont souvent bien plus efficaces : une culture commune où les jeunes se reconnaissent et s'inspirent mutuellement.

La responsabilité et l'implication des parents dans les associations qui bénéficient à leurs enfants est un levier essentiel pour renforcer la dynamique associative et transmettre des valeurs.

Simplifier et coopérer localement

Pour renforcer leur impact, les associations expriment plusieurs besoins : mieux se connaître, se rencontrer et coopérer à l'échelle des territoires. Concrètement, cela pourrait passer par plusieurs leviers :

- **Simplifier l'accès à l'information et porter des formations communes**, partager les bonnes pratiques, renforcer les réseaux et stimuler l'innovation collective.
- **Faciliter les rencontres et les échanges** entre associations, pour croiser les publics, afin de mutualiser les ressources, et développer des projets communs.

FOCUS INSPIRANT

La Réserve communale de sécurité civile de la Ville de Colmar

Est une initiative citoyenne qui permet aux habitants de s'engager bénévolement pour soutenir les services municipaux et de secours en cas de situations exceptionnelles.

Professionnaliser

La professionnalisation des associations apparaît aujourd’hui comme une nécessité croissante, à coordonner avec l’action bénévole afin de répondre aux attentes des bénéficiaires et aux demandes de service.

Certaines activités — qu’il s’agisse de la musique, du sport ou de l’éducation — demande parfois un **encadrement qualifié**, au-delà de ce que peut offrir un accompagnement strictement bénévole. Par ailleurs, la **complexification administrative, financière et juridique** amène de nombreuses associations à envisager l’embauche de personnels administratifs, permettant aux bénévoles de se recentrer sur le cœur de la mission associative. Cela suppose de définir des relations de travail claires entre bénévoles et salariés, en formant chacun à comprendre la place, le rôle et les attentes de l’autre. L’articulation harmonieuse des compétences et des expériences constitue une condition essentielle de réussite pour le monde associatif.

Accompagner le modèle économique

Le modèle économique du monde associatif est aujourd’hui fragilisé par la raréfaction des aides publiques et l’instabilité des financements liés aux appels à projets. Pour assurer leur pérennité et leur développement, les associations expriment la volonté de **diversifier leurs ressources** en s’appuyant sur de nouveaux leviers : mécénat, sponsoring, partenariats avec les entreprises et collaborations innovantes à l’échelle locale.

Cette évolution suppose de **renforcer les passerelles entre l’intérêt général, l’action associative et l’implication des acteurs économiques du territoire**. Les entreprises et partenaires sont associés, en tenant compte de leurs besoins, motivations et intérêts, afin de bâtir des partenariats équilibrés, durables et porteurs de sens.



FOCUS INSPIRANT

La Fondation pour la Sauvegarde de la Collégiale de Thann

Est un modèle exemplaire de pratique philanthropique et de mécénat culturel. Crée en 2008 sous l’égide de la Fondation de France, elle a pour mission de préserver et restaurer la Collégiale Saint-Thiébaut, joyau du gothique rhénan situé en Alsace. Ce modèle de mécénat culturel démontre l’efficacité d’une démarche collaborative et durable, impliquant à la fois le public et le privé dans la préservation du patrimoine.

VI. 10 actions - pour aller plus loin ensemble !

Afin de renforcer le dynamisme associatif et d'accompagner l'engagement sous toutes ses formes, plusieurs actions et outils ont émergé à l'issue du Tour d'Alsace.

Autour de 3 priorités et 10 actions :

Priorité 1 : Valoriser et reconnaître l'engagement

Priorité 2 : Encourager l'engagement des jeunes

Priorité 3 : Soutenir le développement associatif

Priorité 1 : Valoriser et reconnaître l'engagement

Action 1 : La Carte Engagement Alsace

Créer une Carte Engagement Alsace destinée à :

- reconnaître les heures de bénévolat et d'engagement,
- offrir des bonifications en signe de remerciement,
- valoriser les compétences acquises.

Cette carte est destinée aux bénévoles associatifs et aussi à d'autres formes d'engagement telles que les collaborateurs occasionnels de service public, les bénévoles des bibliothèques d'Alsace, les membres du Conseil de développement, les membres du Conseil des jeunes, les veilleurs de mémoire, les tiers de confiance, les tiers bénévoles administratifs, etc.

Sur le modèle allemand développé dans le Bade-Wurtemberg, « la Ehrenamstkarte », la carte pourra être délivrée à partir de la justification d'un certain nombre d'heures d'engagement (250h par an, environ ½ journée par semaine) et permettra l'accès privilégié à des événements culturels, sportifs ou d'autres actions portées par la Collectivité européenne d'Alsace ou de ses partenaires.

Face aux enjeux liés au vieillissement de la population, une valorisation spécifique sera mise en oeuvre pour reconnaître le bénévolat auprès des personnes âgées dépendantes et développer l'implication des citoyens dans ce secteur.

Action 2 : Une journée annuelle de l'Engagement

Porter un rendez-vous incontournable lors de la Journée Internationale des bénévoles et des volontaires (5 décembre), afin de valoriser et fédérer l'ensemble des acteurs de l'engagement en Alsace.



Priorité 2 : Encourager l'engagement des jeunes

Action 3 : Un Certificat Engagement dans les collèges

Garantir une reconnaissance des engagements des collégiens dans leur parcours éducatif, sur l'ensemble du territoire, par la mise en place de « certificats » valorisés à travers une mention spécifique sur le livret scolaire unique (LSU).

Pour obtenir un « certificat », seront notamment pris en compte : des engagements bénévoles dans une association durant l'année (scoutisme, croix rouge association sportive, culturelle, etc...), l'implication dans les fonctions de délégué / éco-délégué / ambassadeur pHARe (Programme de Lutte contre le Harclement), la participation au CVC (Conseil de la Vie Collégienne) et autres actions citoyennes du collège, la participation aux « Vacances apprenantes », l'implication comme Jeunes sapeurs-pompiers volontaires et cadets.

Action 4 : Des stages collégiens en milieu associatif

Ouvrir les stages des collégiens aux associations pour initier les jeunes à la culture de l'engagement et créer des connexions entre les collèges et les associations locales à travers des moments de rencontres

Action 5 : Une Communauté des jeunes ambassadeurs de l'Engagement

Constituer un réseau de jeunes engagés pour promouvoir, auprès de leurs pairs, les différentes formes d'engagement citoyen, associatif ou solidaire, à travers une communication «de jeunes à jeunes». Ce réseau sera animée par un binôme de service civique de la Collectivité européenne d'Alsace.



Priorité 3 : Soutenir le développement associatif

Action 6 : La Mise à disposition de salles au bénéfice des associations

Faciliter l'accès des associations à des espaces adaptés pour leurs réunions, activités ou événements. Pour y répondre, la Collectivité souhaite rendre plus visible cet accès et favoriser la mutualisation des espaces. Une offre territoriale permettra aux associations d'identifier les lieux mobilisables, sous conditions de critères d'éligibilité et de disponibilité.

Action 7 : Un réseau des engagés pour plus de mobilisations bénévoles

Soutenir la mobilisation de bénévoles pour les associations et les collectivités alsaciennes par le développement d'un partenariat avec la plateforme de l'Etat : jeveuxaider.gouv.fr

L'objectif est de :

- centraliser les propositions et recherche de bénévolat en Alsace sur la plateforme,
- permettre aux collectivités et associations de communiquer sur leurs propres besoins et événements afin d'y mobiliser des bénévoles,
- créer une mission permanente « Réseau des engagés » mobilisable pour des événements publics ou situations d'urgence,
- faire le lien avec la Carte Engagement Alsace.

Action 8 : Une offre de formation pour les associations

Apporter les compétences internes de la Collectivité aux associations pour les accompagner dans leur développement par la mise en oeuvre d'un programme de formations ouvertes, en webinar ou en présentiel. Ce programme de formations sera établi en concertation et en complémentarité avec les formations déjà existantes, portées par les acteurs associatifs.

Action 9 : Du mécénat de compétences par la Collectivité européenne d'Alsace

Soutenir la professionnalisation des associations en expérimentant un dispositif de mécénat de compétences permettant aux agents volontaires de la Collectivité de mettre leurs compétences professionnelles au service d'associations locales, pour une durée encadrée, dans le cadre de missions d'intérêt général.

Action 10 : La création d'un Collectif Alsace

Créer un collectif alsacien pour faire le lien entre les enjeux d'intérêt général (sociaux, environnementaux, éducatifs, culturels...) du territoire, les besoins du monde associatif et les engagements sociétaux et territoriaux des acteurs privés.

La Collectivité animera un collectif public, associatif et privé pour :

- définir des missions d'engagement communes pour le territoire,
- réunir les associations et les acteurs privés intéressés autour des missions,
- expérimenter des outils de mobilisation : événements, collectes de fonds, mécénats mutualisés...,
- et accompagner le collectif pour une organisation plus pérenne.



Un suivi et une mise en oeuvre collective : côte à côte avec les acteurs associatifs

Un événement organisé le samedi 4 octobre à Strasbourg par la Collectivité européenne d'Alsace a rassemblé diverses associations et têtes de réseaux pour échanger sur les enjeux liés à l'engagement qui se traduisent en propositions constatées. Cette rencontre a mis en lumière la richesse et la diversité des initiatives locales ainsi que l'importance de renforcer les liens entre les acteurs associatifs, soulignant ainsi la force du travail collectif pour dynamiser l'engagement en Alsace.

Dans cette dynamique, la Collectivité européenne d'Alsace souhaite mettre en place une gouvernance partenariale afin de suivre et faire évoluer cette politique de soutien à l'engagement, dans une volonté de la rendre vivante et efficace.

L'objectif est de soutenir durablement les citoyens engagés tout en encourageant le développement de nouvelles formes d'engagement sur le territoire alsacien.



ALSACE
Collectivité européenne

COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG CEDEX 9

100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR CEDEX

www.alsace.eu